

benevol

# Formation Coordination de bénévoles

## 2024

benevol canton de Berne

## benevol canton de Berne

Votre partenaire en matière de bénévolat dans le canton de Berne

# Formation de coordination de bénévoles

**Les bénévoles sont essentiel·le·s à de nombreuses organisations et associations. Dans cette formation, vous apprenez comment faire de votre organisation un lieu d'engagement attractif. Comment rendre les engagements intéressants ? Quelles conditions-cadres sont nécessaires à cela ? Comment recruter et accompagner les bénévoles ? Développez vos compétences grâce à des connaissances de base théoriques et pratiques. Contribuez ainsi à développer et renforcer la collaboration avec les bénévoles.**

## Public cible

La formation est destinée aux responsables de la coordination de bénévoles, qu'ils-elles le fassent de manière professionnelle ou bénévole.

## Thèmes

Bases du bénévolat / aspects éthiques et juridiques / règles d'or du bénévolat et mémentos / fonction et coût du bénévolat / ancrage dans l'organisation / opportunités et limites / chercher, accompagner, valoriser et prendre congé des bénévoles / transfert de pratiques et échange d'expériences

## Formateurs·trices

Robert Rosenow, benevol canton de Berne  
Loriane Salamin, CMS Sierre  
Isabelle von Muralt, Bénévolat Vaud  
Ellia Meylan, Caritas Vaud

## Formation francophone à Bienne

**Dates** Jeudi 31 octobre 2024 | 9h30 - 17h  
Jeudi 7 novembre 2024 | 9h30 - 17h  
Jeudi 6 février 2025 | 14h - 17h

**Lieu** benevol canton de Berne,  
Rue de la Gare 30, 2502 Bienne

**Inscription** **Jusqu'au 20 octobre 2024**  
En ligne: [www.benevol-be.ch](http://www.benevol-be.ch)  
[bildung@benevol-be.ch](mailto:bildung@benevol-be.ch)

Informations et  
inscription en ligne :



Le nombre de participant·e·s est limité.

## Coût

CHF 300.– pour les membres de benevol canton de Berne  
CHF 450.– pour les personnes qui travaillent ou habitent dans le canton de Berne  
CHF 550.– pour les personnes qui travaillent ou habitent en dehors du canton de Berne

## Conditions générales

La décision d'organiser la formation sera prise au plus tard un jour après la clôture des inscriptions. En cas de désistement après la date limite d'inscription, la totalité des frais sera facturée. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de réception. L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler le programme pour des raisons urgentes.

# Travailler avec des bénévoles – le savoir-faire !

**benevol Kanton Bern | canton de Berne**

**Bern**

Bahnhofplatz 2  
3011 Bern  
031 312 23 12

**Biel/Bienne**

Rue de la Gare 30  
2502 Biel/Bienne  
032 322 36 16